

Adoption par courriel à la suite des bonifications demandées lors du conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie, le 15 février 2024

Considérant qu'en période de crise (Covid-19, météo extrême, etc.) la présence de ces médias locaux fut d'une importance capitale pour la transmission d'informations d'ordre de santé et de sécurité publique;

Considérant que le gouvernement du Québec a graduellement diminué ses achats publicitaires pour privilégier les grands centres urbains;

Considérant que le gouvernement fédéral a également réduit ses achats publicitaires ;

Considérant qu'il est difficile d'effectuer des prévisions budgétaires dans ce contexte et que plusieurs médias locaux craignent pour leur survie ;

Considérant que le boycottage des médias par Meta nuit à la diffusion des nouvelles locales ;

Considérant que les médias locaux permettent d'informer la population locale des événements (culturels, sportifs, communautaires, publics...) dans leur municipalité ou leur région, de l'actualité (contrant ainsi la désinformation) et une information inclusive dans un contexte de faible littératie;

Considérant que les médias locaux, tels que les postes de radio et de télévision, les journaux et les nouvelles sur le Web contribuent au dynamisme, à la vie communautaire et démocratique d'une région;

Considérant que la clientèle gouvernementale est fondamentale pour la pérennité économique des médias locaux tout en contribuant également à la vitalité de la démocratie ;

Considérant qu'il y a de nombreuses coopératives de médias locaux ou de radio communautaires partout en Estrie qui dépendent des revenus publicitaires des entreprises locales qui, dans un contexte d'incertitude économique, réduisent leur contribution sur ce plan;

Considérant les enjeux de distribution des médias écrits et le risque de perte de revenu lié à une moins grande distribution;

Il est proposé de demander à la ministre du Patrimoine canadien d'évaluer l'opportunité de soutenir la distribution des médias écrits locaux à travers un soutien de Postes Canada.

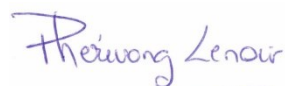
Il est proposé de demander un engagement clair des différents paliers de gouvernement afin de conserver les médias locaux qui sont si importants pour la vie démocratique de nos régions.

Il est proposé que la présente résolution soit transmise au ministre québécois responsable de la région de l'Estrie ainsi qu'à tous les députés fédéraux et provinciaux de la région.

Proposé par Hugues Grimard et secondé par Nathalie Pelletier.



Philippe David Blanchette
Directeur général
Table des MRC de l'Estrie



Monique Phérvong Lenoir
Présidente du CA
Table des MRC de l'Estrie